

UN RÉPUBLICAIN DU LENDEMAIN.

Joseph Prévost l'avoue franchement, il n'était pas républicain la veille, mais le lendemain ; nul ne proclama plus haut la République sur la place de la Bastille. Malgré les profondes convictions qu'il faut lui accorder, Prévost avait bien son petit intérêt à s'enthousiasmer pour la République, car, sous aucun des gouvernements précédents, il n'avait joui d'autant de liberté pour l'exercice de sa profession. Pourquoi n'en est-il plus de même aujourd'hui ; pourquoi l'honnête Prévost se plaint-il aujourd'hui si fort devant le tribunal correctionnel, où il est appelé sous la double prévention de vagabondage et de mendicité ? Ses réponses à M. le président vont faire connaître les motifs de ce changement.

M. le président. — Vous avez menti, et vous n'avez pas de domicile.

Prévost. — Ah ! président, comme je leur ai dit au club, vous allez perdre la France, malheureux ! Il faut être raisonnable, nous possédons pas mal de liberté comme ça, faut nous y tenir.

M. le président. — Nous ne voyons pas le rapport que peuvent avoir vos paroles avec la question que nous vous avons adressée ?

Prévost. — C'est pour vous dire, président, que moi je voulais ni milliards ni barricades, et que je trouvais assez de République démocratique comme ça. Pour lors, si on a fait tout le grabuge, malgré ce que j'ai dit, ce n'est pas ma faute.

M. le président. — Vous n'êtes pas cité devant le tribunal pour d'autres faits que ceux de vagabondage et de mendicité, et c'est à ceux-là seulement que nous vous engageons de répondre. Je vous demande encore si vous avez des moyens d'existence et un domicile ?

Prévost. — Avant les affaires de juin, oui ; mais aujourd'hui, impossible !

M. le président. — Et pourquoi ?

Prévost. — Pourquoi, président, pourquoi ? C'est bien facile à trouver pourtant ; c'est l'état de siège qui m'a ruiné... (Le tribunal ne paraît pas comprendre cette explication, mais le prévenu se hâte de la compléter ainsi) : Avant l'état de siège, c'était un plaisir de circuler dans Paris : des nuits superbes, pas d'agents de police, tous les citoyens généreux ; mais depuis l'état de siège, faut coucher comme les poules, et si ce n'est pas dans un lit, si on a préféré, pour la fraîcheur et la propreté, de s'étendre au long d'un trottoir ou d'une belle porte cochère, on vous prend pour un insurgé et on vous arrête....

M. le président. — Ainsi vous avouez n'avoir pas d'autres ressources que la mendicité et le vagabondage ?

Prévost. — Ça n'est pas si mauvais que vous pouvez croire, président, mais pas en état de siège.

Le tribunal n'a pas été sévère envers le naïf vagabond ; il ne l'a condamné qu'à quinze jours de prison, à l'expiration desquels il trouvera un asile au dépôt de mendicité.

•• Comment se fait-il, demandait-on à un ouvrier, signalé pour avoir été chef d'une barricade, que vous ayez pris pour auxiliaires des forçats libérés et des repris de justice ?

— C'est tout simple, répondit l'ouvrier, quand on veut renverser le gouvernement, il faut accepter tout ce qui se trouve. Si l'on ne comptait que sur les honnêtes gens, il n'y aurait jamais de révolutions !....

•• On racontait l'autre jour chez Mme de V... comment un des chefs de la folle et fatale conspiration qui vient d'échouer, se trouvant pris, avait voulu se faire sauter la cervelle.

— Allons donc, dit Jules M..., où il n'y a rien, la poudre est comme jadis le roi, la poudre perd ses droits.